



## **LA CEINTURE DE SÉCURITÉ : DÉJÀ 30 ANS « D'IMMUNITÉ » POUR TOUS LES PASSAGERS**

À l'occasion des 20 ans de Koh-Lanta ce 24/08/2021, l'AWSR se joue des vocables cultes de l'émission télévisée pour rappeler l'importance du port de la ceinture de sécurité.

Car la « sentence est irrévocable » dans 50% des cas : le port de la ceinture réduit de moitié le risque d'être tué ou gravement blessé lors d'un accident de la route.

### **La ceinture de sécurité, un « collier d'immunité » sur la route**

À l'instar de Koh-Lanta, la ceinture de sécurité fête cette année un anniversaire. **Déjà 30 ans** d'obligation de port de la ceinture de sécurité pour l'ensemble des passagers<sup>1</sup> du véhicule.

L'AWSR saisit cette occasion pour rappeler, via les médias sociaux, que le port de la ceinture de sécurité permet de réduire de 50% le risque d'être tué ou gravement blessé lors d'un accident de la route.

Avec un **taux d'usage de près de 90% à l'arrière et plus de 95 % à l'avant en Wallonie**, de nombreuses vies ont fort heureusement pu être épargnées depuis 30 ans voire 50 ans.

Cependant, il en reste encore à convaincre de son utilité, car « **la sentence est irrévocable** » : **négliger le port de la ceinture de sécurité sous prétexte de circuler à faible vitesse – n'offre aucune « immunité » : une collision à 30km/h correspond à une chute du premier étage !**

---

<sup>1</sup> 1991, obligatoire à l'arrière, et 1975, le port de la ceinture est obligatoire pour les passagers à l'avant de la voiture.

## Comment fonctionne la ceinture de sécurité ?

En cas de collision, tandis que le véhicule est stoppé net, les occupants et les objets dans l'habitacle continuent de se déplacer à la même vitesse qu'avant le choc jusqu'à ce qu'ils rencontrent un obstacle (pare-brise, volant, tableau de bord, siège, etc.).

Cette *énergie cinétique* démultiplie le poids des passagers, et celle-ci varie en fonction du poids de l'occupant ou des objets ET de la vitesse. Ainsi, lors d'un choc à 50km/h, un conducteur de 80kg pèsera 1 tonne ! C'est pourquoi les ceintures de sécurité actuelles sont à même de retenir une charge de 2,5 à 3 tonnes. Attacher les sacs et objets à bord revêt donc tout son sens, également.

**À titre illustratif, une collision à 50km/h non attachés équivaut à une chute libre de 3 étages.**

Le port de la ceinture de sécurité nous évite d'être éjectés du véhicule, de percuter l'intérieur de l'habitacle ou d'autres passagers à bord. Son efficacité est renforcée par d'autres équipements de sécurité passive généralement présents dans les véhicules actuels (airbag, appuie-tête, etc.).

Désormais obligatoires, afin de stimuler les comportements de sécurité routière auprès de chacun, les véhicules disposent d'avertisseurs sonores signalant l'éventuelle négligence de port de la ceinture de sécurité à bord.

## Le rôle clé du conducteur

Montrer l'exemple s'avère efficace: lorsque le conducteur est attaché, 95% des passagers font de même.

Il en va de votre sécurité, de celle de vos passagers, voire de l'éducation de ceux-ci.

Retrouvez tous ces conseils, et d'autres encore, sur le site de l'AWSR :

<https://www.awsr.be/securite-routiere/ceinture/>

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

### Contact Presse

Michael SCHOLZE

0483/764.416 – 081/821.329

[michael.scholze@awsr.be](mailto:michael.scholze@awsr.be)

[www.awsr.be](http://www.awsr.be)

